

Numéro à Garder

BULLETIN

Assurances

Accidents Agricoles

DU

Syndicat Central des Agriculteurs**DE LA LOIRE-INFÉRIEURE**

Paraissant deux fois par mois

Compte de Chèques Postaux

N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine

de 9 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN BULLETIN
PARAITRA LE 5 JUILLET**LA SITUATION****LES ENGRAIS**

Nous ne voyons rien dans la situation actuelle des engrais qui nécessite une notation spéciale. Ainsi que nous l'avons déjà laissé entrevoir, nos syndiqués peuvent compter sur le maintien des prix actuels jusqu'au 15 juillet prochain. Nous aurons peut-être quelques changements à enregistrer à cette époque.

**ASSURANCES
ACCIDENTS AGRICOLES**

Les articles publiés dans nos derniers bulletins sur les assurances agricoles ont motivé de très nombreuses lettres, demandes de renseignements, etc., qui dénotent chez beaucoup d'agriculteurs une grande confusion sur la valeur et la portée d'assurances qu'ils ont contractées, souvent depuis plusieurs années déjà.

Nombre de ceux qui nous consultent, sont assurés contre leur responsabilité envers les tiers, c'est-à-dire les conséquences des accidents causés à des personnes étrangères à leur exploitation, par leurs fautes, ou celles de leur personnel, par leurs animaux, leur matériel, leurs voitures, etc... A ces assurances la loi du 15 décembre 1922 n'a rien changé, les polices en cours resteront valables après le 1^{er} septembre.

Mais ces assurances ne couvrent en rien le nouveau risque que la loi du 15 décembre 1922 va mettre obligatoirement à la charge de tout exploitant qui emploie un personnel permanent, si réduit soit-il, ou même un personnel temporaire engagé avec une certaine régularité. Le patron devient responsable de tous les accidents, quelle qu'en soit la cause, survenus à ce personnel dans son travail, y compris les membres de sa famille qui collaborent avec le personnel salarié.

C'est contre ce risque nouveau et très grave qu'il importe d'être garanti.

Or, l'article 16 de la loi du 15 décembre 1922 déclare que les contrats d'assurance contre les risques d'accidents agricoles souscrits avant le 30 août 1923, prendront fin automatiquement le 31 août prochain, même s'ils visaient les risques prévus par la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail, même s'ils garantissaient les indemnités journalières, les frais médicaux, les rentes viagères résultant de l'application de cette loi. Cette résiliation des polices aura lieu de plein droit, sans que l'assuré ait à prévenir son assureur. Les primes annuelles touchées d'avance par l'as-

sureur ne lui resteront acquises que pour le temps couru depuis la dernière échéance jusqu'au 31 août 1924, et malgré toutes clauses contraires, le surplus de la prime doit être restitué par l'assureur.

Nous tenons à la disposition de ceux de nos adhérents qui en feront la demande le texte des conditions particulières faites par la Compagnie « le Zénith » au profit exclusif de tous les membres du Syndicat, dont nous n'avons pu donner qu'un résumé succinct dans le dernier numéro du bulletin (N° 775 du 31 mai dernier).

Nous faisons remarquer :

1° Que ces conditions particulières existent au profit de tous les membres du Syndicat des Agriculteurs, alors même qu'ils font partie en même temps d'un groupe ou d'un Syndicat local.

2° Que la participation éventuelle triennale dans la moitié des bénéfices nets réalisés par l'assureur sur l'ensemble des assurés faisant partie du groupe syndical, n'a point été stipulée au profit du Syndicat qui n'en bénéficiera en rien, mais bien au profit exclusif des assurés à qui ce bénéfice sera remis.

3° Que les conditions du « Zénith » semblent bien présenter aujourd'hui les réductions maxima qui peuvent être consenties par un assureur à un groupe d'assurés, aucune autre Compagnie n'en ayant fait de semblables.

4° Que pour le plus grand nombre des exploitants, la prime forfaitaire de 3 fr. 50 l'hectare est plus avantageuse et surtout d'application pratique bien plus facile que la prime proportionnelle aux salaires.

5° Que les demandes d'assurances peuvent être envoyées à n'importe quelle date, et non point seulement avant le 15 juin, comme il a été publié par erreur. Mais que les demandes trop tardives risqueraient de ne pouvoir être satisfaites pour le 1^{er} septembre.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

**Premier Congrès National
de Culture Maraîchère Commerciale**

tenu à Nantes, Salle des Fêtes
Enceinte de l'Exposition (24 et 25 Juin 1924)
Sous le haut patronage
de M. le Ministre de l'Agriculture
et sous la présidence d'honneur
de M. VIGER

Ancien ministre de l'Agriculture, Président de
la Société Nationale d'Horticulture de
France, Président de la Fédération des
Sociétés d'Horticulture.

Secrétariat général : 1, pl. Valhubert, Paris, 13^e

Ce Congrès a pour but de développer les productions maraîchères et légumières et d'en étudier les débouchés commerciaux et industriels.

Il est organisé par les Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, sous le Haut Patronage de M. le Ministre de l'Agriculture, en collaboration avec les principales Sociétés d'Horticulture et l'Office agricole de la Loire-Inférieure.

Il est ouvert à tous les maraîchers, agriculteurs et commerçants.

BUREAU DU CONGRÈS

Président : M. DELAHAYE, Président de l'Office agricole départemental.

1^{er} Vice-Président : M. LEFEUVRE, Président du Syndicat des agriculteurs, membre de l'Office agricole départemental.

Vice-Présidents : MM. VINET, Président du Syndicat des Jardiniers de Nantes. — CAILLARD, Président de la Société Nantaise d'Horticulture. — PICOT, Président de la Société des Horticulteurs de Nantes. — AUBIN, Président de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de St-Nazaire. — CASSARD, Président de l'Union maraîchère Nantaise.

Secrétaires Généraux : MM. POHER, Ingénieur des Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans. — DANGUY, Directeur des Services agricoles de la Loire-Inférieure.

Secrétaires : MM. DURIVEAUX, Directeur du Jardin des Plantes de Nantes. — GRAZIDE, Secrétaire général de la Société Nantaise d'Horticulture. — PROUTEAU, Secrétaire général de la Société des Horticulteurs de Nantes.

Trésorier : M. J.-B. CHAUVIN, Gérant du Syndicat des Jardiniers de Nantes.

PROGRAMME

Mardi 24 Juin, 14 heures 30 : I. — Les grandes productions maraîchères et légumières commerciales françaises ; rapporteurs : MM. MOREAU et ROUSSELET, agents techniques des Services Commerciaux P. O. — Les cultures forcées et demi-forcées ; rapporteur : M. BUISSON, Secrétaire général du Syndicat Central des primeuristes de France.

II. — Productions maraîchères de la Vallée de la Loire :

Région d'ORLEANS ; rapporteur : M. CORRARD, vice-président de la Coopérative maraîchère P « Orléanaise » ;

Région de BLOIS ; rapporteur : M. DELPLACE, professeur spécial d'horticulture, à Blois ;

Région de TOURS ; rapporteur : M. LEMOINE, membre du Conseil d'Administration de la Coopérative maraîchère « La Tourangelle », à Tours ;

Région d'ANGERS ; rapporteur : M. GI-BOIN, professeur de culture maraîchère à la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire, à Angers ;

Région de NANTES ; rapporteur : M. VINET, président du Syndicat des jardiniers nantais.

Mercredi 25 juin, 8 heures 30 : III. —

Développement des procédés mécaniques dans la culture des légumes ; rapporteur : M. ABADIE, professeur de Génie rural à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes. — IV. Emploi rationnel de l'eau dans la production intensive des légumes ; rapporteur : M. DANGUY, Directeur des Services agricoles, à Nantes. — V. Extension à donner à certaines cultures, dans la Vallée de la Loire ; rapporteurs : MM. DELPLACE et LÉBOUCHER, anciens élèves de l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles. — VI. Des centres d'expérimentation pour l'étude et la propagation des meilleures variétés de légumes ; rapporteur : M. DECAULT, Président du Syndicat horticole du Loir-et-Cher, à Blois. — VII. Arrachage, emballage et présentation

des légumes ; rapporteur : M. CAMPAN, Inspecteur des Services commerciaux à la Compagnie d'Orléans.

A 14 heures 30 : VII. — Des Coopératives maraîchères de vente ; rapporteurs : MM. VINET, Président du Syndicat des Jardiniers Nantais, et JACHET, Président de la Coopérative maraîchère l'Orléanaise.

— IX. Le marché parisien des légumes ; rapporteur : M. MICHEL, Président de la Chambre Syndicale des Commissionnaires en fruits et légumes des Halles Centrales de Paris. — X. La vente de nos légumes à l'étranger ; rapporteur : M. POHER, Conseiller du commerce extérieur de la France. — XI. Conservation frigorifique des légumes et transport par wagons isothermes ; rapporteur : M. SIGMANN, Directeur de la Société des transports frigorifiques. — XII. Etude des procédés industriels de conservation des légumes ; rapporteur : M. Charles ARNOU, Ingénieur-Conseil.

Le jeudi 26 juin aura lieu une démonstration pratique d'appareils d'arrosage et instruments de culture, ainsi qu'une visite des cultures maraîchères de la région nantaise.

Le jeudi 26 juin aura lieu une démonstration pratique d'appareils d'arrosage et instruments de culture, ainsi qu'une visite des cultures maraîchères de la région nantaise.

**SULFATE DE CUIVRE
BOUILLIE AZUR
SOUFRE SUBLIMÉ**

Nous cotons aujourd'hui sans engagement :

Sulfate de cuivre en sacs de 100 k.	194 »»
Sulfate de cuivre en sacs de 50 k.	197 »»
Bouillie Azur en caisses de 50 k.,	
soit 25 paquets de 2 k.....	185 »»
Soufre sublimé en sacs de 100 k.	97 »»
Soufre sublimé en sacs de 50 k.	99 »»

Concours de bestiaux reproducteurs

Le palmarès des récompenses du Concours d'animaux reproducteurs des 7, 8 et 9 juin, ne nous étant pas encore parvenu, nous en renvoyons la publication à notre prochain numéro.

Renvoi et remboursement de Touries vides

Un certain nombre de nos syndiqués se plaignent de ne pas être remboursés par nos fournisseurs de la valeur des touries vides qu'ils auraient déjà retournés. Ces retours ont été faits souvent sans aucun renseignement ni lettre d'avis, ni récépissé de la gare expéditrice, ou par commissionnaires ruraux qui n'ont laissé aucune note précise aux usines.

Nous prions ceux de nos syndiqués qui se trouveraient dans ce cas, de vouloir bien envoyer d'urgence à MM. R. Delafoy et C^o, Ile Sainte-Anne, Nantes, tous renseignements utiles et notamment les dates et modes d'envoi, nombre de touries, noms des commissionnaires ruraux ou des gares d'expédition.

Paiement des Factures

Nous prions nos adhérents ainsi que nos agents qui auraient des factures de sulfate de cuivre, tourteaux, etc., à régler au Syndicat, de vouloir bien opérer ces règlements avant la fin du mois.

Malgré nos nombreux avertissements, il se trouve encore quelques retardataires dont la défection gêne considérablement notre trésorerie. Cet état de choses peut et doit s'améliorer.

Nous renouvelons nos observations précédentes concernant les indications à porter au dos des talons de chèques postaux lorsque les paiements sont effectués par ce moyen.

« Indiquer la nature de la marchandise et le numéro de la commande, lequel est désormais souligné au crayon rouge. »

Prix de cession par l'Etat de l'alcool d'industrie pour la conservation des fruits

Par arrêté en date du 23 mai 1924, M. le ministre des Finances a fixé le prix de cession par l'Etat de l'alcool d'industrie vendu pour la conservation des fruits frais et sucs de fruits à 800 fr. l'hectolitre à 100°, marchandise nue prise dans les bacs des distillateurs.

Les Légumineuses fourragères

(SUITE)

La Luzerne, comme, d'ailleurs, les Trèfles et autres Légumineuses, fixant une grande quantité d'azote atmosphérique par les abondantes nodosités bactériennes que portent ses racines, laisse les terres riches en cet élément, reposées et propices aux Céréales, comme aussi et surtout peut-être à la Pomme de terre, qui est avide d'engrais verts. Les engrais azotés lui sont donc inutiles, mais les superphosphates et les sels de potasse lui sont très profitables en ce qu'ils en augmentent le rendement fourrager et entretiennent les luzernières en bon état de productivité.

Les herbes traçantes, telles que les Agrostis, la Renouée traînante (*Polygonum aviculare*), comme aussi le Chiendent commun et le Chiendent pied de poule (*Cynodon Dactylon*) si commun dans le Midi, étouffant la Luzerne, il y a grand avantage à la herser vigoureusement au printemps, avant le départ de la végétation, pour détruire ces mauvaises herbes autant que faire se peut.

Des ennemis de la Luzerne, dont on connaît quelques champignons, une anguillule, et un Eumolpe, la Cuscute est de beaucoup la plus fréquente, la plus nuisible et la plus difficile à extirper. On n'y parvient guère qu'en défrichant largement les parties infestées, dès qu'on les découvre. Le meilleur préservatif consiste à n'employer que des semences garanties exemptes de graines de Cuscute, que fournissent aujourd'hui les bonnes maisons de graines. Toutefois, elles peuvent être apportées d'ailleurs, notamment par les fumiers, le piétinement des hommes et des animaux, les oiseaux, etc.

Nous ne dirons rien de la météorisation des animaux qu'occasionne parfois la Luzerne très fraîche, comme aussi le Trèfle, les éleveurs connaissant bien les précautions à prendre contre cet accident. Rappelons enfin que la fenaison de la Luzerne est beaucoup plus délicate que celle du foin ; la dessiccation doit en être rapide et les manipulations réduites au strict nécessaire, afin d'éviter la déperdition du feuillage qui constitue la meilleure partie du fourrage. Aussi bien, la dessiccation en petites moyettes, largement ouvertes à l'accès de l'air, est-elle le procédé le plus recommandable.

LUZERNE LUPULINE OU MINETTE (*Medicago Lupulina*). — Toute différente de la Luzerne commune et très facile à reconnaître à sa petite taille (30 à 40 centimètres), à son port étalé et à ses petits bouquets de fleurs jaunes, la Minette n'en diffère pas moins par ses aptitudes culturales et ses emplois agricoles.

C'est d'abord une plante simplement bisannuelle, peu fouchable ou bien lorsque mélangée à des Graminées qui la soutiennent. Elle est, par contre, très appréciée comme pâturage parce que très nutritive,

ne météorisant pas les animaux, très précoce et repoussant bien sous leur dent. La Lupuline offre, enfin, le grand avantage de s'accommoder des terres médiocres, calcaires ou peu profondes, ses racines, quoique pivotantes, ne pénétrant guère à plus de 30-40 centimètres de profondeur. Elle supporte beaucoup moins bien la sécheresse ; son tempérament étant plutôt adapté au climat du Nord qu'à celui du Midi, sa valeur fourragère diminue aussi à mesure qu'on s'approche du Sud.

A l'encontre de la Luzerne, la Minette entre, quoique en faible quantité (1 à 2-3 kilogrammes) dans la plupart des mélanges pour prairies à faucher, parce qu'elle garnit rapidement le fond de la prairie, en augmente le rendement au début et cède ensuite la place aux plantes plus longues à s'installer. Elle entre en plus forte quantité, jusqu'à 5 à 6 kilogr., dans les mélanges pour pâtures permanentes et surtout temporaires, en raison de son port étalé et des qualités nutritives de son foin.

La Lupuline constitue encore un excellent engrais vert à enfouir, soit en totalité, soit après avoir fait pâturer la première pousse. Elle laisse ainsi des terres éminemment propices aux Céréales et aux plantes sarclées. Le bon marché de ses graines la rend très intéressante à ce point de vue.

La Minette se sème généralement au printemps dans le Nord, à l'automne dans le Centre et le Midi, et, comme la Luzerne, dans une demi-semence de Céréale, préférablement Orge ou Avoine. Semée seule, il en faudrait 15 à 20 kilogr. à l'hectare.

Plus de trente espèces de Luzerne croissent spontanément en France, dont beaucoup sont de petites plantes d'intérêt botanique que les animaux paissent cependant, lorsque jeunes. De ces espèces, la Luzerne faucille (*Medicago falcata*), qui se reconnaît aisément à ses fleurs jaunes et à ses gousses formant à peine un tour de spire (celles de la Luzerne commune en font trois) est une des plus intéressantes par sa taille et son port qui sont ceux de cette dernière, et sa grande résistance à la sécheresse. Les animaux la broient avidement tant qu'elle est tendre et elle serait à recommander si l'on pouvait s'en procurer des graines.

Cette Luzerne se croise, en outre, facilement avec la Luzerne commune et donne ainsi des hybrides intermédiaires, à fleurs jaune verdâtre lavé violâtre que l'on désigne sous le vocable de « Luzerne rustique » (*Medicago falcata* × *saliva*, *M. media*) et qu'on a recommandé pour sa rusticité et sa grande résistance à la sécheresse, mais les graines en sont malheureusement très rares.

(A suivre).

S. MOTTET.

LE VIN ET LA LUNE

Puis-je soutirer mon vin pendant la pleine lune ? nous ont demandé à maintes reprises des praticiens. C'est, en effet, une opinion assez répandue, qui, d'ailleurs, avait déjà cours chez les vignerons de l'ancienne Rome, que l'on doit éviter tout soutirage pendant la pleine lune, les vins soutirés dans cette période tourneraient à l'aigre !

Pendant longtemps aussi, on a prétendu que la prise de mousse des vins de Champagne n'était assurée que si on les embouteillait à la fin du deuxième quartier de la lune de Mars, qui se trouve être la Semaine Sainte.

Est-ce là un préjugé, ou la lune a-t-elle une réelle influence sur les vins, ou cette influence mystérieuse de la lune ne peut-elle être appliquée par la science moderne ? Les découvertes de Pasteur sur le rôle des microorganismes dans les vins, sont venues justifier cette dernière opinion basée certainement sur des faits d'observation si multipliés qu'elle a pu être considérée comme une règle, laquelle n'est pas cependant sans exceptions.

Pourquoi la Semaine Sainte est-elle la période la plus favorable au tirage des vins pour en assurer la prise de mousse ? La prise de mousse étant due à la multiplication des levures, si on embouteille du vin limpide, on a grande chance de ne pas avoir de fermentation productrice de mousse ; or, après l'hiver, les levures sont tombées dans les lies et le vin limpide n'en contient que peu ou pas. Mais d'un

autre côté, tous les vins jeunes, surtout les vins blancs qui ont conservé du sucre, ont d'abondantes levures concentrées dans les lies, dont l'activité, paralysée par les froids de l'hiver, est ranimée à la moindre élévation de température correspondant au retour du printemps ; de plus, ces vins sont saturés de gaz carbonique que les secousses par un coup de tonnerre, une élévation de température, une dépression barométrique, comme celle qui se produit en général pendant la Semaine Sainte, font dégager en fines bulles, surtout au contact des floccules de levures soulevées par les bulles de gaz, les levures concentrées dans les lies se diffusent dans tout le vin.

Aujourd'hui, si quelques praticiens champenois attachent toujours de l'importance au dernier quartier de la lune de Mars, la majorité des producteurs de vins mousseux ne se préoccupe pas de cette influence : ils roulent le vin sur sa lie pour remettre les levures en suspension, ou mieux ils ajoutent des levures de choix qu'ils savent rendre actives.

La même raison qui a conduit à tirer en bouteilles les vins à rendre mousseux, pendant une période de dépression barométrique remettant en suspension les microorganismes du vin, a, au contraire, fait proscrire tout soutirage de vin qui a pour but la séparation de la lie, pour éviter par un retour d'activité des microorganismes, leur dissémination dans le vin et leur multiplication pendant la période estivale, d'où alors la prescription de ne soutirer que par le vent du Nord correspondant à un excès de pression barométrique, et jamais par le vent du Sud, ce que les vignerons romains savaient aussi fort bien, les vins soutirés louches conservant des bactéries qui s'y multiplient et qui les font tourner ou aigrir. Si les phases de la lune y sont pour quelque chose, ce n'est donc que d'un peu loin, c'est surtout la pression barométrique qui est le facteur.

Il faut ajouter que ces prescriptions sur le temps à choisir, si elles ont leur raison d'être avec les anciens procédés de clarification par soutirage et collage, n'en ont plus avec la filtration, qui tend de plus en plus à se généraliser, étant notablement plus économique comme main-d'œuvre, plus rapide et donnant des résultats parfaits entre les mains des praticiens expérimentés.

L. MATHIEU,

Directeur de l'Institut Œnotechnique de France.

(Le Progrès agricole et viticole)

Sélection des bovins et proportion des catégories dans la viande nette

M. René Berge présente à l'Académie un travail de MM. Laplaud et Degois sur la sélection des bovins, au point de vue de leur rendement en viande nette et sur la proportion des trois catégories de viande contenues dans la viande nette. Ces trois catégories, comme on sait, correspondent aux trois sortes ou qualités de viande dont la valeur diffère dans le même animal, suivant la région où cette viande est placée.

Les expériences nombreuses relatées par les auteurs ont été faites sous leur surveillance au Centre national d'expérimentation zootechnique des Vaux-de-Cernay dont M. Laplaud est directeur et auquel M. Degois est attaché en qualité de vétérinaire.

MM. Laplaud et Degois concluent de leurs expériences — et cette conclusion est fort importante au point de vue du choix des animaux — que la proportion de viande de première, de deuxième et de troisième catégories est à peu près constante dans la viande nette et que la question de race n'est, en cette matière, que de peu d'importance.

MM. Laplaud et Degois terminent leur intéressant rapport par cette importante conclusion : « L'amélioration des races de boucherie n'est donc pas dans l'augmentation improbable des morceaux de première catégorie. Elle reste dans la sélection vers la précocité, les facilités d'assimilation, l'aptitude à l'engraissement, la bonne conformation qui conduisent à l'amélioration de l'aspect, du grain, de la tendreté et de la saveur de la viande ainsi que du rendement. »

(Académie d'Agriculture).

Le troupeau français

Le ministre de l'Agriculture a fait paraître au *Journal Officiel* du 28 mai 1924, le résultat du recensement des animaux de ferme à la date du 31 décembre 1923. M. Alfred Massé cite et commente les principaux chiffres de cette statistique.

Les chevaux de ferme qui, de 1913 à 1919, avaient diminué de plus de 800.000, passant de 3.220.000 à 2.413.000, ont, au cours des quatre dernières années, récupéré plus de la moitié de cette perte. La dernière statistique en compte 2.848.000 avec un gain de 69.700, sur l'année précédente. Le déficit est encore de 372.000. Mais ce chiffre doit être augmenté de plus de 100.000 unités représentant la population chevaline des trois départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, recensée en 1923 et qui ne l'avait pas été en 1913, puisque nous n'avions pas encore recouvré nos provinces perdues. C'est, on le voit, environ 475.000 chevaux qui nous font défaut pour atteindre les effectifs anciens.

La diminution des attelages par suite de la guerre tenait à deux causes distinctes : en premier lieu, les réquisitions qui ont été faites pour les besoins de l'armée et ont porté sur tout le pays, en second lieu la capture par les Allemands de tous les chevaux restés lors de l'invasion dans les départements envahis.

En ce qui concerne les bovins, l'augmentation de la consommation de la viande est une des causes du ralentissement de la reconstitution du troupeau. M. Massé attribue en partie cette augmentation de la consommation aux habitudes prises au front par nos soldats. Beaucoup d'entre eux étaient des paysans accoutumés, avant la guerre, à une vie plutôt frugale. Si une amélioration sensible avait été déjà apportée aux conditions de leur existence, ils étaient loin de manger de la viande à chaque repas ou même tous les jours. Or, ces hommes, pendant les quatre ans et demi qu'a duré la guerre, ont reçu une ration journalière de 500 grammes de viande. Il en est résulté pour eux des habitudes nouvelles auxquelles, de retour dans leurs foyers, ils n'ont pu ni voulu se soustraire. Ces habitudes se sont, depuis la paix, étendues à la famille entière. De là une augmentation certaine et importante de la consommation de la viande. Mais d'autres causes également ont contribué au développement de cette consommation. Les hauts salaires, touchés pendant la guerre par les ouvriers mobilisés dans les usines, les ont amenés à consacrer des sommes beaucoup plus importantes que par le passé à leur alimentation. Ce n'est un secret pour personne que l'augmentation des salaires dans la classe ouvrière se traduit par des dépenses de table plus élevées. Pouvoir manger de la viande à tous les repas et n'acheter que des morceaux de choix a toujours paru, à certains, une marque tangible du progrès social. Mais les hauts salaires payés pendant la guerre aux ouvriers mobilisés se sont maintenus après la conclusion de la paix. Ils se sont même étendus à toute l'industrie, au commerce et à l'agriculture. Il en résulte, l'état d'esprit étant le même dans les milieux ruraux et les milieux urbains, que partout, à la campagne aussi bien qu'à la ville, la consommation de la viande a augmenté dans une très large proportion.

Quelle a été, au cours de ces dix dernières années, l'importance de cette augmentation ? C'est ce qu'il serait particulièrement intéressant de savoir, ce renseignement étant de nature à stimuler l'effort des éleveurs et à les éclairer sur l'importance des besoins auxquels ils doivent satisfaire.

M. Massé estime que l'Office de renseignements agricoles du ministère de l'Agriculture, par les documents ainsi que par les moyens d'investigation et de contrôle dont il dispose, est particulièrement qualifié pour entreprendre cette étude. Sans doute, sa réponse n'aura rien de certain, ni d'absolu ; mais elle fournira du moins une indication précieuse et, par les discussions qu'elle ne manquera pas de susciter, elle contribuera à éclairer un point particulièrement obscur du problème économique actuel.

Notre troupeau d'ovins qui, en 1913, comptait encore, malgré une diminution annuelle régulière, plus de 16 millions de

têtes et était tombé en 1919 à 8.991.000 unités, voit depuis quatre années ses effectifs remonter légèrement. Le gain en 1920 avait été de 414.800 têtes. Mais, de ce chiffre, il convenait de retrancher la population ovine de trois départements, de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, ce qui ramenait à 372.800 têtes l'augmentation réalisée au cours de l'année. Pour l'année 1923, l'augmentation n'atteint pas 143.000 têtes.

Au point de vue économique, la laine que le mouton fournit à nos industries présente un intérêt capital. Or, cette matière première, déjà insuffisante avant la guerre pour faire face aux besoins du pays, tend de plus en plus à se raréfier, et cela, à un moment où le change nous est défavorable et où, ce qui est plus grave encore, les besoins en laine des pays producteurs semblent se développer dans une telle proportion qu'on peut se demander si un jour ne viendra pas où nos industries de vêtements et celles qui s'y rattachent, éprouveront les plus grandes difficultés à s'approvisionner à l'étranger de la matière première qui leur est nécessaire.

En résumé, notre troupeau se reconstitue lentement; mais cette lenteur provient de ce que les besoins du pays, sous l'action de facteurs multiples et variés, se sont accrues dans une forte proportion. Le cheptel national doit être de plus en plus en mesure de satisfaire à ces besoins.

(Académie d'Agriculture).

Pour la Production de la Viande de Porc à consommer à l'état frais

La qualité principale de cette viande étant la tendreté, il est de toute nécessité que les animaux qui doivent la fournir soient abattus encore jeune. D'après M. Voittellier (*Revue de Zootechnie*), l'âge de six à neuf mois est celui à rechercher. Il faut, en outre, pour que sa production soit rémunératrice que l'alimentation soit intensive sans aucune transition de régime au moment du sevrage. Il faut, en effet, que le développement des animaux soit aussi rapide que possible, car, pour l'obtention d'un poids donné de viande, plus est réduit le nombre des rations journalières et par suite la part de ces rations afférente au strict entretien, plus grande est la partie transformée en chair et en graisse, et par conséquent, plus est important le bénéfice réalisé.

Pour cela, l'emploi exclusif d'aliments d'une grande appétence, dont au moins quelques-uns doivent être riches en matières azotées pour que la relation nutritive reste comprise entre 1/4 et 1/5, est absolument nécessaire. Les graines de céréales et les farines qui en proviennent, le manioc et les topinambours sont, avec le lait écrémé et quelques tourteaux, les aliments de prédilection.

(Bulletin de la Vendée).

LES RÉCOLTES CÉRÉALES

Faute de marchandise indigène, les affaires sont au plus grand calme. Les minoteries s'alimentent en majeure partie en blés étrangers. Cependant la hausse du change a entraîné celle du blé et c'est ainsi que ceux du Centre, de Beauce, de Touraine, Poitou, Vienne, ont atteint le prix de 100 fr. Dans notre région nous sommes un peu au-dessous à cause de notre situation de port d'arrivage. De plus la marchandise y est plus rare qu'ailleurs en blés de pays, et les courtiers n'aiment pas se déplacer pour courir après quelques quintaux éparpillés par-ci par-là.

En blés de la prochaine récolte, au marché de Paris, on aurait engagé divers contrats sur les mois de septembre dans les prix de 89 à 91 fr., suivant provenances.

La belle apparence de la récolte en terre exerce son influence sur ces prix qui ne sont pratiqués qu'en vue de couverture

pour des affaires de farine en livrable sur les mêmes époques.

La floraison des épis semble être passée dans de bonnes conditions.

VINS

Toujours même calme en vins de pays. Ce n'est pas comme pour les blés, la marchandise qui fait défaut.

Nous nous trouvons au 1^{er} octobre 1923 avec un stock de vins des récoltes antérieures de..... 240.769 hect.

La récolte de 1923 s'est élevée à..... 888.973 hect.

D'après les récoltants eux-mêmes, nous avions donc un total de ressources de..... 1.129.742 hect.

Sur lesquels il n'était sorti au 31 mai que..... 448.742 hect.

Il resterait donc aux celliers 681.000 hect.

Mais il y a lieu de déduire la consommation du vin lui-même et la consommation en franchise qui ont été dans la dernière campagne de plus de 50.000 hectos par mois, et dont nous ne pouvons apprécier l'importance pour cette campagne actuelle à cause de la hausse des prix qui a certainement ralenti la demande — ceci nous le savons par les statistiques officielles — et peut-être aussi refroidi les consommateurs en franchise.

Les apparences sont belles dans l'ensemble dans les muscadets, plutôt médiocres dans les gros-plants. Mais la floraison paraît en retard, bien que nous jouissions depuis quelques jours d'un temps extrêmement favorable.

Nous ne changeons rien aux cours précédemment cotés, en l'absence de toutes affaires importantes.

OFFRES ET DEMANDES

Prix des insertions : 150. (3 lignes maximum).

OFFRES

76. — A vendre un manège à cloche, à cheval, marque Garnier à Redon. Etat neuf.

77. — A vendre scierie mécanique avec machine et tous accessoires.

78. — A louer à prix d'argent et pour le 1^{er} novembre 1924, une borderie de 10 hectares comprenant terres labourables, verger, prés, et située à 10 kilomètres de Nantes.

79. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint prochaine, ferme de 7 hectares environ, sise à Vertou. Nombreux bâtiments.

80. — A vendre aux environs de Saint-Nazaire, terrain de 2.500 mètres avec maison d'habitation et diverses constructions. Parquets grillagés, mare. Peut convenir pour élevage de volailles, porcs. Petit prix.

81. — A vendre pressoir à clavettes 3 vitesses, pouvant faire 20 barriques. Etat neuf. Excellente occasion.

82. — A vendre : 1^{er} Couveuse Saint-Michel, marque Goujon, pour 160 poussins avec éleveuse. Le tout en parfait état. Prix 350 fr. 2^o 1^{er} joug à bœufs avec 2 amblets. Prix 60 fr.

83. — A vendre chèvre en lait, race chamois, 1 an.

84. — A louer à moitié fruits pour la Toussaint 1925, une ferme située à 10 kil. de Nantes.

85. — A vendre 2 superbes verrats craonnais, 3 mois ½, 300 fr. l'un, et 4 autres verrats issus du premier prix de Paris de 1924, au sevrage 1^{er} août.

86. — A vendre un chien d'arrêt braque bleu d'Auvergne, 2 ans, prix modéré.

87. — A vendre voiture tonneau bon état, très légère, pour cheval moyen.

88. — A vendre cheval 5 ans, très doux, bien attelé et habitué aux travaux agricoles.

89. — A vendre : 1^{er} très beau coq Rhode-Island, 1 an, 30 fr.; 2^o Petit motoculteur « Somua ».

90. — A vendre un moteur à essence 6 HP, marque « Le Namnète ». Prix à débattre.

91. — A vendre, jument 5 ans, très douce, bien attelée.

DEMANDES

32. — On demande célibataire pour cure campagne : jardin, petite culture, vaches et conduite d'un cheval.

33. — Ménage 5 enfants, aînée 13 ans, demande place en Loire-Inférieure, le mari jardinier-vigneron, et toutes cultures, la femme basse-cour et lessive.

35. — On demande un ménage : jardinier, basse-cour et lessive. Références exigées.

36. — On demande à louer une chasse de 2 à 300 hectares.

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

Chaux pour l'Agriculture

Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche 75 »
Chaux menue, ou cendre de chaux 35 »
Chaux agricole, mélangée..... 72 »
Chaux blutée livrée en sacs de 35 kilos..... 85 »

Sacs facturés, mais repris même prix. Les 1.000 kilos, sur wagon départ Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos. Pureté : 90 % de chaux pure.

Chaux grise de Saint-Pompain (Deux-Sèvres)

57 fr. le mètre cube, franco gares Vendée, grands réseaux.

58 fr. le mètre cube franco toutes gares Loire-Inférieure, grands réseaux, Sud de la Loire.

60 fr. le mètre cube franco toutes gares Loire-Inférieure, grands réseaux, Nord de la Loire.

Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 20 juin.

		PRIX DES 100 KILOS		
				Prix nominaux
Froment.....	1923	96 à 98		
Seigle.....	»	78 à 80		
Avoine.....	»	74 à 76		
Orge.....	»	80 à 84		
Sarrasin.....	»	105 à 110		
Son.....	»	60 à »		
Fèves.....	»	» à »		
Farine.....		122 à »		

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	65 » à 75 »
Paille — — — — —	70 » à 80 »
Foin, les 500 k en ville	90 » à 100 »
Paille — — — — —	90 » à 100 »

VINS

Prix nominaux

Muscadet 1 ^{er} choix, nu, 1923...	450 à 500
Muscadet 2 ^o choix, nu, 1923...	400 à 430
Gros-plant 1 ^{er} choix, nu, 1923	200 à 230
Gros-plant 2 ^o choix, nu, 1923	160 à 180

BESTIAUX

Paris-La Villette, le 19 juin.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Bœufs	1.388	1.290	4 86	3 75	3 20
Vaches	690	619	4 86	3 60	3 00
Taureaux	248	238	4 08	3 25	3 05
Veaux	1.860	1.710	6 18	4 80	3 95
Moutons	6.707	6.157	6 25	5 00	4 50
Porcs	2.320	2 320	5 60	5 30	4 70

PRODUITS DIVERS

Sauf variations

SAVONS (marques diverses)

Blanc, 72 % huile.....	315 »
Blanc, 64 ou 60 % huile.....	300 »
Bleu pâle.....	280 »
Les 100 k. en barres sur wagon Nantes ou en sortie d'octroi pour ½ caisse de 70 k. environ.	
Majoration de 2 fr. par 100 k. pour livraisons en morceaux de 500 grammes.	

Blanc, de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile en barres... 304 »

Les 100 k. par caisses de 50 k. en sortie d'octroi ou sur wagon Nantes.

Blanc de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en morceau 306 »

HUILE A MANGER

Huile d'olive extra vierge garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	88 »
l'estagnon de 5 k.....	45 »
Huile de table extra douce La Dèlicate, l'estagnon de 10 k.....	66 »
l'estagnon de 5 k.....	34 »
Huile d'olive garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	76 »
Huile de table La Cardinale, l'estagnon de 10 k.....	63 »
Franco toutes gares ou pris à Nantes.	

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail

pouvant être fournis par le Syndicat

Tous ces prix sans engagement

Devant l'instabilité des cours de toutes les marchandises diverses que nous procurons habituellement à nos membres, nous ne pouvons garantir le maintien des prix portés sur un bulletin même pour 24 heures.

Aussi nous avisons nos adhérents que toutes les commandes que nous recevons d'eux seront exécutées aux cours du jour de la réception de leurs commandes et au mieux de leurs intérêts, sauf indication formelle et contraire de leur part.

Riz Saïgon N° 1.....	149 »
Riz Saïgon N° 2. Type Java.....	144 »
Riz Madagascar L. L.....	159 »
Brisures de riz 1 et 2.....	manq.
Brisures de riz Cargo, sacs de 100 k.	manq.
Farine basse de riz (sacs de 75 k.)	72 »
Remoulage de fèves (sacs de 75 k.)	72 »
Manioc en cossettes (sacs de 60 k.)	97 »
Manioc en farine (sacs de 65 k.)	107 »

Pour porcelets.

Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.

Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

TOURTEAUX EN FARINE ET DIVERS

Coprah en pains ou farine en sacs de 50 kilos.....	86 »
Arachides Rufisque extra blanc... manque	
Arachides Rufisque courant (sacs de 80 k.).....	90 »
Palmiste en farine (sacs de 50 k.)	71 »
Les 100 kilos logés wagon Nantes ou en magasin	

Issues de riz en sacs de 100 k... 60 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Gluten de maïs.....	80 »
Farine grasse de maïs PRIMA.....	105 »
Granulé condensé pour volailles...	78 »
Farine de viande.....	125 »
Poudre d'os alimentaire.....	65 »
Farine d'os alimentaire.....	70 »

Les 100 kilos logés, sur wagon Verton.

Aliment mélassé l' « Intensif »..... 50 »

Son mélassé 65 »

Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay

Avoine grise de pays	sauf variations } 89 »	
Blé noir.....		109 50
Orge d'Algérie.....		79 50

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à Nantes

PRODUITS DES RAFFINERIES SAY

Mélasse Say, 80 % mélasse, logée en sacs de 75 kilos, les 100 kilos..... 51 »

Son mélassé Say, 50 % mélasse, logé en sacs de 50 kilos, les 100 kilos..... 62 »

Paille Say, 50 % mélasse, logée en sacs de 50 kilos, les 100 kilos..... 45 »

Dosages en mélasse garantis sur facture


Sur wagon départ Paris et Pont-d'Ardres

ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

GRANDS GARAGES de BRETAGNE

Henri MATILE
20, rue Racine
Tél. 9.16 - NANTES - Tél. 22.24

AGENCE OFFICIELLE
DES VOITURES CAMIONS



TRACTEUR agricole FORDSON
pour le charruage battage, remorquage, etc.

Le plus SIMPLE
Le plus ECOMIQUE
FACILITÉS de PAIEMENT



Le plus ROBUSTE
Le MEILLEUR MARCHÉ
Visible au Stand MATILE Exposition

11.350 fr.

C^o d'ASSURANCES GÉNÉRALES
Représentées à NANTES, 1, rue Affre, par
MM. L. FEILDEL et H. DEVORSINE
à ANCENIS et canton de CHAMPTOCEAUX par
M. JUTEAU
VIE - INCENDIE - RENTES VIAGÈRES
et ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

Souffrant depuis 26 ans
D'UNE SCIATIQUE DROITE CHRONIQUE
M. J. de LUCON (Vendée) a recouvré la santé
à l'INSTITUT ANTI-ARTHRITIQUE
4, rue Dobrée

« Je souffrais depuis 26 ans d'une sciaticque droite chronique empêchant tout travail sérieux. J'avais essayé les massages, l'électricité, j'avais absorbé bien des médicaments sans obtenir de résultats. J'appris par un malade, M. D..., guéri à l'Institut Anti-Arthritique, 4, rue Dobrée, à Nantes, les bons résultats obtenus à ce cabinet médical et je me décidai à suivre les traitements que l'on y applique pour combattre les rhumatismes. Après quelques séances de traitement, je puis me déclarer satisfait et suis heureux de publier mon attestation. »

La plupart des malades atteints depuis longtemps désespèrent de guérir parce qu'ayant en vain essayé d'innombrables remèdes, ils n'ont jamais obtenu de résultats durables. Tous ceux qui, bien que très âgés, se sont fait soigner, 4, rue Dobrée, à Nantes, ont pu se rendre compte que le traitement agit aussi bien chez les vieillards que chez les malades jeunes. L'Institut est ouvert tous les jours de 9 heures à midi, de 2 heures à 5 heures, sauf dimanche et jours fériés.

Consultations à domicile sur demande

INSTITUT ANTI-ARTHRITIQUE DE FRANCE
Guérisons de Névralgie Faciale
autorisées à publier Mme Chauvin, à Trélazé (M.-et-L.), datant de 12 ans. Mme Gachet, à Plaudren-Clidan (Morbihan), datant de 18 mois.
Le D^r SIMERAY, spécialiste des traitements modernes du rhumatisme, Nantes, 36, rue Caneclaux (lundi, mercredi, samedi, de 9 heures à 11 h.), consultera à LA ROCHE-SUR-YON, Hôtel de France, le mercredi 18 juin, de 14 à 16 heures.
Renseignements et Notices par correspondance

ALAMBIC COYAC - Nantes
14, rue Beauséjour
- SON MODÈLE 1921 -
de plus en plus simplifié, se recommandant par son rendement et la qualité des eaux-de-vie fabriquées

VOITURES D'ENFANTS
OCCASIONS ET NEUVES
ACHAT - ÉCHANGE - RÉPARATIONS
MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

POMPES A SOUTIRER LES VINS
et à transvaser tout liquide
Modèles à volant et à balancier
Moto-pompes, Échaudeuses pour futs, Bascules pèse tonneaux, etc.
Tuyaux en caoutchouc et en toiles
Tout l'article de caves, de chais, de tonnellerie
CHEZ
E. PILLORGET - NANTES -
FABRIQUE DE BOUCHONS
Compte Postal. 5649 - Tél. 15.86

Assurances
J. DURAND-GASSELIN
3, rue Boileau - NANTES
L'UNION
C^o d'assurances contre l'incendie
ZURICH
C^o d'assurances contre les accidents
Agents dans tous les cantons

Si la **VIGNE** vous intéresse, demandez la Brochure les **HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS**
Adressée gratuitement sur demande
Plants greffés - Producteurs directs
Boutures greffables
Portegreffes racinés
Collection variétés de table
ARBRES FRUITIERS
FORESTIERS et d'ORNEMENTS
E. LEMERLE "Le Lion-d'Or" NANTES
(Loire-Inférieure) - tél. 16.63
Brochure catalogue. Prix-courants franco sur demande
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

Si le prix de:
30 FRs
A L'HECTARE
POUR VOTRE
AZOTE
VOUS CONVIENT
essayez
NITRAGINE
Demandez-nous les Copies de
Lettres des Cultivateurs qui
l'ont déjà employée.
281, Rue Saint-Honoré, Paris
R. C. 210.636 Seine

SACS
LA TEXTILE FRANÇAISE
3, Rue du Calvaire - NANTES (Tél. 20.56)
Ateliers et Entrepôts, 28 à 34, rue Henri Cochand
A actuellement à la vente, des lots très importants de **SACS NEUFS** et **D'OCCASION** pour GRAINS FARINE, POMMES de TERRE, OIGNONS, MARRONS, etc.
Livraison immédiate - Prix sans concurrence
TOILES, FILS, FICELLES, BACHES

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r
1, Rue Sainte-Catherine
NANTES
Constructeur



PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES
O. PILLET, pharmacien - TÉLÉPHONE 9.08
DÉPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
- BAISSÉ DE PRIX -

VIGNES AMÉRICAINES
Les plus beaux plants de vigne, meilleur marché que partout ailleurs, authenticité et sélection garanties.
Etabl^s Eugène GIRAULT o. b.
PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR
Jaunay-Clan (Vienne) - Téléph. N^{os} 3 et 0.75
Exposition N^o Paris 1911 : 1^{er} Prix, Médaille d'Or
Hors Concours - Membre du Jury
60 HECTARES VIGNOBLES & PÉPINIÈRES
Plants greffés des meilleures variétés
Producteurs directs recommandés - Vastes Champs de Pieds-Mères - Champs d'expériences
Catalogue prix-courant sur demande
La Maison accepterait Représentant sérieux



C'est aux Pépinières Girault que vous devez nos plus belles grappes.

UNIVERSEL ENSACHEUR TRIOU CÔTE 75 FRs FRANCO
RAPPORTE 20 FRs PAR JOUR
ÉTABLISSEMENTS "TRIOU" à MONTGERON (S.&O.)
R. C. Corbeil 2.385. - M. Charles BERNARD, Représentant Régional, 66, boulevard Saint-Aignan, NANTES